BUSSAC / CHARENTE

BUSSAC info



Nº 51

PREMIER TRIMESTRE 1994

SOMMAIRE

BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 51

PREMIER TRIMESTRE 1994

Responsable de la publication: Guy Chapuis.

Rédacteur : J.L. Pommier

Comité de rédaction :

M.C. Allinand, R. Bouraud, M.J. Chapuis, B. Gaillard, N. Guiter, J.P. Lajoie, M.C. Pommier.

Avec la participation de la section photo du F.R.

ISSN : 0776-2246

3 Editorial

Informations municipales

4 Conseil municipal du 17 février
5 Résultats des élections cantonales
6 Conseil municipal du 30 mars
7 Budget primitif 1994

Informations locales

11 Etat-civil - Des femmes dynamiques
12 En bref et en vrac
14 Pluviométrie à Bussac
15 Anciens combattants - A.C.C.A. Service national
16 Ecole
18 Enduro des romains
20 Photos travaux
22 Circuit pédestre à Bussac
23 Les noms des hameaux

Foyer rural

26 Le mot du président
27 Info Foyer rural - Remise en forme
28 Gymnastique volontaire
29 Section boules
30 Tennis info - Jumelage

Doriane Hitz
9, allée des Chaumes
17100 BUSSAC SUR CHARENTE

Coiffure à votre domicile

Votre coiffeuse à votre domicile
équipée pour toutes prestations
Dames et Hommes
sans supplément de prix



Photo Sackler Souliz - DUO-PRINT BUHL

Coiffure DORIANE
46 91 70 41

Pour vos rendez-vous, appelez
avant 9 h ou le soir après 20h.

Membre de la Société d'Organisation Nationale
des Coiffeurs à Domicile

- *Plus de déplacements et de longues attentes*
- Votre coiffeuse à votre domicile est une professionnelle spécialement équipée pour réaliser toutes les prestations **chez vous**.
- Prenez rendez-vous sur simple appel téléphonique.

BOSC development
la coiffure chez vous

102, avenue
des Champs Elysées
75008 PARIS
Siret 392 363 305 00013

A vendre
Vélos 3 ans et 5 ans
Siège de voiture pour jumeaux. Bon état
(petit prix)
Tel 46.93.78.44 Après 19 heures

Artisan plâtrier
Jacques MENUET

- Carrelage
- Placo-plâtre
- Cheminées et foyers fermés
- Escalier sur voûte sarrazine

17100 BUSSAC SUR CHARENTE
Tel 46.93.46.75

TAXI LE DOUHET

P. H. COEMELCK

TOUTES
DISTANCES
GARES
AEROPORTS

46 97 74 44

TRANSPORT
DE
MALADES
REMBOURSÉ S.S.

Editorial

La révolte des jeunes contre le contrat d'insertion professionnelle, les élections cantonales, la préparation et le vote du budget auront marqué l'actualité nationale, cantonale et communale au cours de ces dernières semaines.

Les médias ont largement rendu compte de la première, insistant plus souvent sur les excès que sur les motifs de la revendication. Hélas la recherche du sensationnel dénature souvent la relation de l'événement !

Les secondes auront été l'occasion d'un duel serré dont Philippe Marchand est sorti vainqueur. Le choix des Bussacais (60%-40%) s'est retrouvé proche des proportions habituelles. Dois-je dire qu'il me satisfait ?

Quant à la préparation et au vote du budget, ils n'auront préoccupé que ceux qui y ont participé. Il s'agit là pourtant d'un acte important pour la vie de chacun de nous.
En effet, par le fonctionnement il assure la garderie, la nourriture de nos écoliers, l'entretien des bâtiments et de la voirie, le fonctionnement des services municipaux...
Par l'investissement il protège le patrimoine, rénove les équipements...
Pour tout cela il fait appel à notre contribution.
C'est pourquoi, comme les années précédentes vous trouverez dans les pages qui suivent une présentation détaillée de ce budget primitif.
Vous pourrez constater que, conscient des difficultés actuelles, le conseil municipal a limité l'augmentation des impôts locaux (environ 2%) tout en poursuivant l'effort d'investissement.
N'hésitez pas à nous faire part de vos observations!

Guy Chapuis

Conseil municipal du 17 février 1994

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 17 février à 20h45, sous la présidence de monsieur Guy Chapuis, maire.

Quatre conseillers étaient absents dont un excusé et deux autres excusés avec pouvoir.

Voirie

Chemin des grandes Versennes à Montvollant

Après les travaux de terrassement exécutés par l'entreprise COLINET l'empierrement et la pose de bordures ont été réalisés en régie communale. Il convient de procéder au revêtement dans les meilleurs délais. Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise GAUDY BONNEAU pour un montant de 14 332 F.

❑ Passage du Jarry

Les travaux de terrassement sont en cours. La pose de bordures et l'empierrement seront réalisés en régie communale.

❑ Extension de l'éclairage public

Le maire fait part au conseil municipal de la demande formulée par Monsieur GAILLARD en vue de l'implantation d'un point d'éclairage à l'angle du chemin des pins. Le conseil reconnaît le bien fondé de cette demande.

❑ Zone des grands champs

Le maire rappelle la délibération du 03/11/1993 par laquelle le conseil municipal sollicitait l'inscription du financement de la construction de 6 logements sociaux au programme 94. Cette inscription n'a pas pu être retenue dans l'immédiat. Néanmoins, l'étude d'un aménagement partiel de cette zone se poursuit (accueil de constructions individuelles.

❑ Etat de catastrophe naturelle

Le conseil municipal prend connaissance de la réponse du préfet de la Charente Maritime en date du 10/02/1994 avisant le maire, qu'à la suite de sa demande, l'état de catastrophe naturelle a été constaté pour notre commune.

Les personnes concernées en ont été immédiatement avisées.

Les services de l'équipement ont évalué à 300 000 F le coût des dégâts occasionnés à la voirie communale.

Cette estimation a été transmise à la société d'assurance.

❑ Elagage

Monsieur Daniaud informe le conseil de l'achèvement des travaux d'élagage.

Bâtiments

Réfection des vitraux : demande de subvention

Le maire rappelle au conseil qu'il y a lieu de procéder à la rénovation et protection des vitraux de l'église. En raison du coût des travaux (65 379,32 F), le conseil sollicite une subvention du conseil général pour cette opération.

Questions diverses

❑ Tarifs scolaires

Sur proposition du maire et en accord avec le régisseur, le conseil municipal décide d'adopter, à compter du 1er mars, le tarif horaire de 5,75 F (au lieu de 5,50 F) pour la garderie péri-scolaire et le prix du repas au restaurant scolaire de 10 F (au lieu de 9,50 F) à compter du 1er avril 1994.

❑ Enduro

L'épreuve précédente s'étant déroulée dans des conditions satisfaisantes, un avis favorable est exprimé pour cette nouvelle manifestation du dimanche 24 avril prochain.

❑ Elections cantonales

Elles ont lieu les 20 et 27 mars. Le bureau sera constitué à l'occasion d'une prochaine réunion

Cantonales 1994 - premier tour			
Résultats	**Voix**	**Candidats**	**Voix**
Inscrits	735	Simone Rinaldi (PC)	52
Abstentions	252	Philippe Marchand (PS)	197
Votants	483	Dominique Godineau (Verts)	34
Blancs - nuls	29	Jacques Tanner (RPR)	81
Exprimés	454	Simone Terville (UDF)	65
		Jacques Prissettes (FN)	25

Cantonales 1994 - deuxième tour			
Résultats	**Voix**	**Candidats**	**Voix**
Inscrits	735	Philippe Marchand (PS)	288
Abstentions			
Votants	510	Jacques Tanner (RPR)	201
Blancs - nuls	21		
Exprimés	489		

ELECTIONS EUROPEENNES DIMANCHE 12 JUIN

Conseil municipal du 30 mars 1994

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 30 mars à 20h45,sous la présidence de monsieur Guy Chapuis, maire, et en présence du receveur municipal, monsieur Germain.

Vote du taux des taxes

Sur proposition de monsieur le Maire, le conseil décide d'adopter pour 1994 les taux suivants :

- Taxe d'habitation ..... :	6,40	(+ 3,22 %)
- Taxe foncière sur les propriétés bâties .... :	12,60	(+ 2,02 %)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties:	35,79	(+ 0 %)
- Taxe professionnelle ..... :	11,13	(+0%)

Vote du budget primitif 1994

Après examen des différents chapitres, tant en fonctionnement qu'en investissement, le conseil vote à l'unanimité ce budget ainsi équilibré :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 130 776 F
- Dépenses et recettes d'investissement : 895 235 F

Il décide d'engager le programme d'investissement suivant :

- **Acquisition de terrain : 20 000 F**

- **Travaux aux bâtiments communaux :**
  - . Equipement de la salle municipale en tables et chaises :22 000 F
  - . Equipement du restaurant scolaire : 40 000 F
  - . Réfection et protection des vitraux de l'église : 67 000 F
  - . Ravalement façade d'un logement de l'école + remplacement porte d'entrée : 38 000 F.

- **Travaux de voirie :**
  - . Chemin des Motillons : 381 300 F
  - . Chemin de Jarry : 35 000 F
  - . Chemin des Grandes Versennes : 30 000 F
  - . Chemin des Moulins : 20 000 F
  - . Chemin de la Grave : 20 000 F
  - . Chemin de la Mijotière : 16 400 F

Tarif de location de la salle municipale pour un vin d'honneur

Après l'adoption des tarifs de location suivant délibération du 06/04/1993, il est apparu qu'en plus de la location à la journée ou au week-end, une location en demi-journée peut être demandée pour un vin d'honneur : le conseil municipal décide d'en fixer le prix à 200 F sans chauffage, 250 F avec chauffage.

Budget primitif 1994

Afin d'en faciliter la lecture, la présentation du budget 1994 sera semblable à celle des budgets antérieurs.

Elaboré avec le concours de M. le Receveur de Saintes-banlieue (M. Germain), il s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 3 016 011 F
- section de fonctionnement : 2 130 776 F
- section d'investissement : 885 235 F

Section de fonctionnement, (vue d'ensemble)

Les dépenses de fonctionnement
Les dépenses de fonctionnement concernent principalement les services : restauration et garderie scolaires, rémunération des personnels, frais de gestion générale ainsi que l'entretien des bâtiments et de la voirie.

Compte	Libellé	1993	1994
60	Denrées et fournitures	140 500	146 000
61	Frais de personnel	883 500	908 400
62	Impots et taxes	7 300	7 450
63	Travaux et services extérieurs	278 500	263 000
64	Participations et contingents	163 566	173 300
65	Allocations - subventions	46 700	28 700
66	Frais de gestion générale	148 091	153 851
67	Frais financiers	128 260	146 077
68	Dotation aux amortissements		
69	Charges exceptionnelles		
82	Charges antérieures		
83	Prélèvements	327 000	304 000
	Dépenses de fonctionnement	**2 123 417**	**2 130 776**

Les recettes de fonctionnement
Elles proviennent pour l'essentiel des dotations de l'Etat, des contributions directes, des produits de l'exploitation (restauration et garderie) et des produits domaniaux (locations).

Chapitre	Libellé	1993	1994
70	Produits de l'exploitation	155 000	165 000
71	Produits domaniaux	55 800	66 100
72	Produits financiers		
73	Recouvrements-subventions	244 282	237 290
74	Dotations reçues de l'Etat	832 162	856 468
75	Impots indirects	22 290	27 700
76	Impots directs autres que contributions		
77	Contributions directes	763 883	778 218
78	Travaux d'équipement en régie et autres		
79	Produits exceptionnels		
82	Produits antérieurs	50 000	
	Recettes de fonctionnement	**2 123 417**	**2 130 776**

Section d'investissement (vue d'ensemble)

Les dépenses d'investissement
Suivant les propositions des commissions et la décision du conseil municipal, elles concernent principalement des travaux de voirie, des travaux et équipements de bâtiments, des acquisitions de terrains et de matériel.

Compte	Libellé	1993	1994
06	Déficit d'investissement reporté		
13	Frais extraordinaires		2 800
16	Remboursement d'emprunts	16 416	14 483
18	Reglem. dettes long moyen terme	147 845	170 188
21	Acquisition de biens meubles et imm.	42 500	87 000
232+235	Travaux de bâtiment et de génie civil	1 174 110	486 300
233	Travaux de voies et réseaux		
253/4	SIVOM		121 400
26	Acquisition de titres et valeurs		
27	Dépots et cautionnements versés		
29	Dépenses imprévues		3 064
	Dépenses d'investissement	**1 380 871**	**885 235**

Les recettes d'investissement
Elles proviennent essentiellement de l'excédent d'investissement reporté, des prélèvements sur la section de fonctionnement, de remboursement de la TVA sur les travaux d'investissement réalisés en 92, des subventions obtenues.

Compte	Libellé	1993	1994
06	Excédent d'investissement reporté	166 250	181 800
10	Subventions d'équipements, dons et legs	399 380	39 459
11	Prélèvements sur recettes de fonct.	327 000	304 000
13	Amortis. et reprises de frais extraord.		
14	Participations à tx d'équipement TVA	90 924	164 415
	" " TLE		
16	Produit des emprunts	350 000	150 000
189	SIVOM	34 000	35 000
21	Aliénation de biens meubles et imm.		6 900
23	Facturation de travaux		
25	Recouvrement de créances	13 317	13 461
26	Aliénation de titres et valeurs		
27	Dépots et cautionnements récupérés		
	Recettes d'investissement	**1 380 871**	**885 235**

Nota : Les informations communiquées sont extraites de documents comptables qui peuvent être consultés à la mairie.

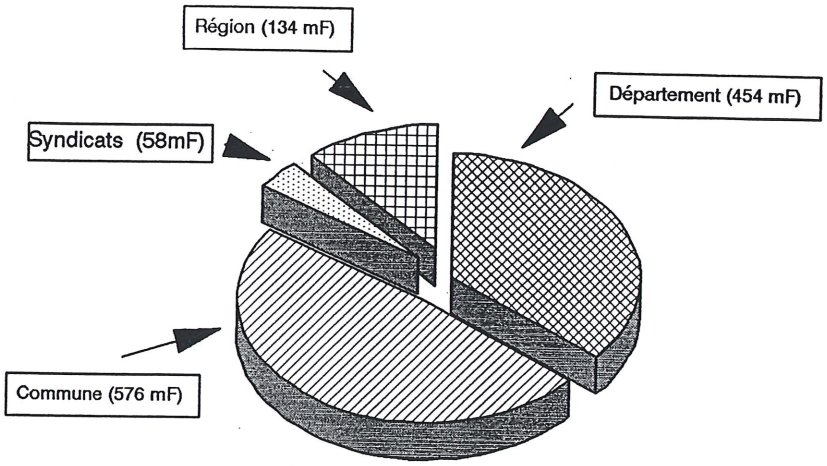
Informations municipales

A propos des contributions directes

Ce sont les impôts directs locaux, généralement considérés comme les impôts communaux. En fait, moins de la moitié du produit revient à la commune.
Ils sont alimentés par quatre taxes :

- TH : taxe d'habitation
- FB : taxe foncière sur les propriétés bâties
- Fnb : taxe foncière sur les propriétés non bâties
- TP : taxe professionnelle

Répartition du produit des impôts locaux perçus sur Bussac en 1993 (en milliers de francs)

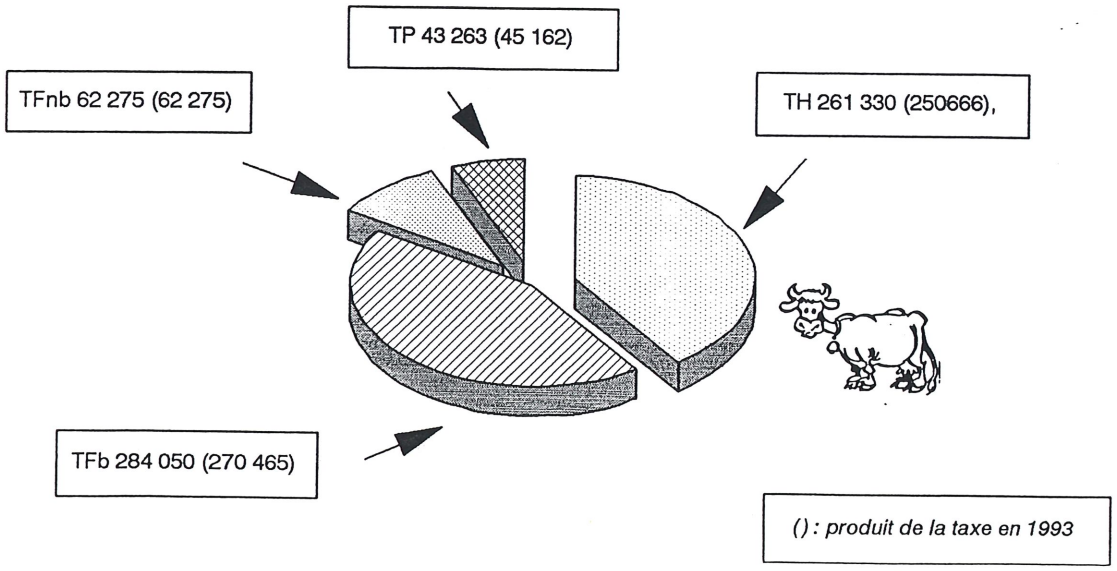


Taux des Taxes

	TH	Fb	Fnb	TP
1989	5,17	11,76	35,79	11,13
1990	5,43	11,76	35,79	11,13
1991	5,43	11,76	35,79	11,13
1992	5,90	11,76	35,79	11,13
1993	6,20	12,35	35,79	11,13
1994	6,40	12,60	35,79	11,13

Les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâies augmentent respectivementde 3,22 % et de 2,02 %.
Les taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et de la taxe professionnelle restent inchangés.
Le produit global des contributions directes augmente ainsi de 2,18 %.

Produit des taxes



Informations municipales

Tableau comparatif des quatre taxes, année 1993

Désignation des taxes	Taux moyens communaux corrigés				Bussac	Taux plafonds à ne pas dépasser pour 1994
	Niveau national		Niveau départ.			
	Moyenne 1993 %	Taux plafonds 1993 %	Moyenne 1993 %	Taux plafonds 1993 %		
Taxe d'hab	12.29	30.73	9.61	24.03	6.20	30.23
Foncier bâti	15.49	38.73	20.20	50.50	12.35	49.50
Foncier non bâti	38.48	96.20	42.72	106.80	35.79	103.75
Taxe profes.	13.71	27.42			11.13	26.47

Quelques commentaires

Section de fonctionnement

Dépenses

Elles sont maintenues à un niveau sensiblement égal (+ 0.3 %) à celui de 1993.

Recettes

- La dotation globale de fonctionnement (hors dotation de solidarité rurale : 24 306 F), se situe à un niveau rigoureusement identique à celui de 1993.
- Le produit des contributions directes ne progresse que de 2.18 %.
- On notera l'absence de produit antérieur (chap. 82). L'équilibre ayant pu être réalisé sans prélèvement sur l'excédent de fonctionnement 1993 (131 645 F), ce dernier pourra donc être repris entièrement au budget supplémentaire.

Section d'investissement

La réduction du volume des investissements correspond en fait à l'achèvement des opérations importantes réalisées en 92 et 93 (aménagement de la D 114, rénovation de la salle municipale et des équipements sportifs). Ces opérations avaient bénéficié de subventions exceptionnelles (450 000 F) du ministère de l'Intérieur.

L'effort d'investissement portera essentiellement cette année sur :

. la rénovation du patrimoine : réfection et protection des vitraux de l'église

. l'équipement mobilier de la salle municipale et du restaurant scolaire

. un important programme de voirie communale (chemins des Motillons, du Jarry, des Grandes versennes, des Moulins, de la Grave, de la Mijotière,...).

Qui, de bonne foi, pourrait encore dire qu'il n'y en a que pour la départementale 114 ?

Guy Chapuis

Etat-civil



Naissances

Bussac info est heureux de saluer la venue de :

- Gaylord Gaëtan Gwenaël, né le 22 février à Saintes, fils de M. et Mme Philippe GERBAUD, 1 chemin des Grandes versennes.

- Benjamin, né le 23 mars à Saintes, fils de M. Francis VERGISSON et de Mme Brigitte GUIET, 15 impasse des écoles.

Décès

Bussac info présente ses sincères condoléances aux familles de

- M. Roger CORNUT, décédé à Saintes, le 3 mars

- Mme Marie-Jeanne COUMAILLEAU, décédée à Saintes le 6 janvier.

Des femmes dynamiques

Le vendredi 18 mars s'est déroulée à la salle municipale, l'assemblée générale du groupement féminin cantonal de développement agricole (GFCDA), une association encore mal connue du monde rural et qui pourtant multiplie ses activités tous les ans.

Nous remercions à cette occasion monsieur le Maire pour son accueil très chaleureux apprécié par toutes les dames présentes, et madame Castillon responsable des cuisines pour son entière disponibilité.

Alors, de quoi vit ce groupement?

Ses principales activités sont orientées vers la formation. Durant l'année 93, ont eu lieu des stages de 3 à 4 jours sur:

La conduite de l'entreprise agricole (comptabilité agricole, gérer son patrimoine en payant moins d'impôt, réglementation du travail en agriculture).

La recherche d'équilibre pour soi-même (communication orale, communication écrite).

Pour les femmes qui le souhaitent sont mises en place des sessions de coupe-couture et anglais.

Mais encore sont organisées des journées d'information sur quelque thème que ce soit, selon la demande des adhérentes (cuisine, utilisation de nouveaux appareils ménagers, santé, diététique, psychologie, et bien d'autres encore).

Pour obtenir plus de précisions sur la vie du groupement, un rapport d'activité établi par les responsables est à votre disposition en mairie (et Marie-Claude Allinand saura vous dire combien la paella était bonne!)

S'il y a quelques années, le GFCDA restait fermé au milieu agricole, celui-ci aujourd'hui a bien évolué, et de plus en plus de femmes d'artisans, commerçants et autres assistent aux réunions et stages. J'ajouterai que les hommes sont les bienvenus dans toutes nos activités mais nous ne les voyons que rarement; en général l'intérêt qu'ils portent à nos activités est bien maigre!

A titre d'information un voyage est organisé le 10 mai 1994 aux floralies de Nantes. Pour tout renseignement s'adresser à la présidente Michèle Patour, tél.: 46 92 62 17.

Sylviane Bariteau et Christel Daniaud

En bref et en vrac

❑ Christel Daniaud présidente du CDJA

Christel Daniaud a été élue présidente du Centre départemental des jeunes agriculteurs. Cette agricultrice de Bussac (GAEC des Abelins) est de surcroît la première femme à occuper ce poste.

Félicitations !



❑ Assistance téléphonique

Visant plus particulièrement les personnes âgées ou seules, les services spécialisés se multiplient. Deux informations sont arrivées en mairie

- AMIFIL, système d'assistance téléphonique de particulier à particulier, réalisé à la demande de France télécom. Ce système comprend un transmetteur téléphonique et une télécommande radio miniature pouvant se porter en broche ou en médaillon.

Une simple pression sur la touche de la télécommande et AMIFIL va composer successivement 4 numéros préenregistrés.
Renseignements France Télécom.

- Présence verte est un service de Télésécurité géré par la MSA. On retrouve là aussi transmetteur et télécommande portable. Dans ce système, l'alarme est reçu par un centre de réception des appels, ouvert en permanence, qui répercute l'appel soit vers les services d'urgence, soit vers le réseau de solidarité (proches, famille..) constitué par l'abonné.
Renseignements : 46.97.50.88

❑ Les animaux errants et la loi : nouvel arrêté préfectoral

Un nouvel arrêté relatif à la divagation des chiens et des chats et aux fourrières de carnivores domestiques a été promulgué le 21 février 1994 par M. le Préfet de Charente-Maritime.

Il est disponible en mairie. Ci-joints quelques articles à retenir plus particulièrement :

Art. 1 : Les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient trouvés sur la voie publique, dans les champs et dans les bois, seront conduits à la fourrière.

Art. 3 : Les délais de garde minimum en fourrière, s'établissent, pour le département indemne de rage comme suit :
1) animaux non réclamés et dont le propriétaire reste inconnu : 4 jours ouvrés et francs
2) animaux portant un collier mentionnant l'identité de leur maître ou un tatouage : 8 jours ouvrés et francs.

Art. 4 : Tout chien ou chat ayant mordu ou griffé une personne, même s'il est vacciné contre la rage, est, si l'on peut s'en saisir sans l'abattre, soumis par son propriétaire ou détenteur et à ses frais à la surveillance d'un vétérinaire sanitaire pendant une durée de 15 jours conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 1er décembre 1976 susvisé.

❑ Promotion sur le golf

La Fédération française de golf a lancé, depuis mars 1994, une campagne nationale visant à permettre à tous les sportifs de découvrir le golf.

"Tout détenteur d'une licence sportive 1994 peut apprendre gratuitement à jouer au golf".

L'association sportive du golf de Saintes et la SEMIS sont associées à cette campagne et

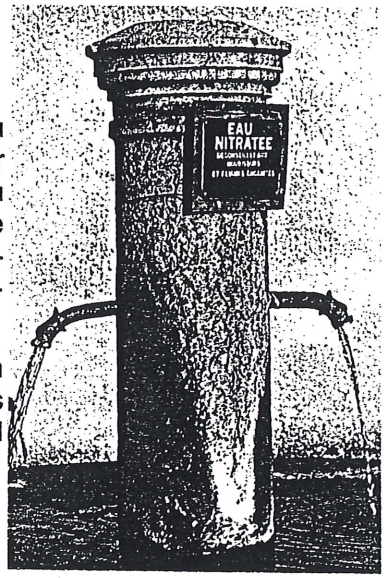
peuvent faire bénéficier tout licencié sportif de cette occasion.

Renseignements : SEMIS, tel 46.93.79.51 ou au Golf (Mme Burguet, tel 46.74.27.61).

❑ Histoires d'eau

L'analyse d'eau effectuée en janvier au château d'eau montre une eau de bonne qualité chimique et bactériologique.

A remarquer un taux de nitrates très bas de 8mg/l (norme : < 50 mg/l).



Pas chez nous...

❑ Relevé des compteurs...

Le relevé des consommations d'électricité sera effectué par les agents d'EDF-GDF sur Bussac du 19 au 22 avril.

❑ Travaux de triangulation...

L'Institut géographique national va procéder à des travaux "de triangulation, nivellement, levé ou révision de cartes".

A cet effet, un arrêté préfectoral du 2 février 1994 autorise les géomètres opérant pour le compte de l'IGN à "circuler librement sur le territoire des communes ci-après désignées, à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, closes ou non closes, à pratiquer au besoin des coulées dans les parcelles boisées pour effectuer des visées".

Cet arrêté peut être consulté à la mairie.

Par communes "ci-après désignées" il faut entendre l'ensemble des communes du département, dont Bussac...

A quand la francisation du langage administratif ...

❑ Association familiale des maisons d'accueil

L'AFMA peut financer des travaux de rénovation d'une maison vacante (dans la limite d'un plafond de 90 000 F) en échange d'un engagement de prêt de la maison pendant les mois de juillet et août.

Le but : permettre à des familles que la vie défavorise de bénéficier de vacances dans des maisons aménagées par l'AFMA.
Renseignements : AFMA, 6 rue Berthonnière, 17100 Saintes, tel 46.74.38.50.

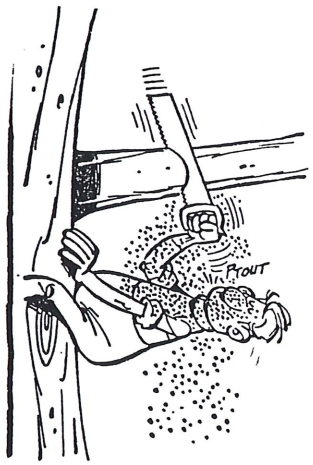
❑ Jeunes et emplois saisonniers

Le service emploi-saisonnier du réseau régional Information jeunesse du Poitou-Charentes permet de consulter des offres d'emploi saisonnier
- sur Minitel - 3615 PCL rubrique JOBS D'ETE
- dans les bureaux Information jeunesse du Poitou-Charentes
- à la MASC, affichage des nouvelles annonces chaque mardi à partir de 14 heures.

MASC, 15 rue St Eutrope, tel 46.93.71.12 ou 46.97.49.50.

❑ Elagage - abattage

Des travaux d'élagage et abattage nécessaire à l'entretien de la ligne électrique 90 Kv seront entrepris sur le territoire de la commune à FREDIERE à partir du 5 avril 1994.
Ces travaux seront effectués par l'entreprise SEFT.
Pour tout problème concernant l'exécution de ces travaux, s'adresser à la SEFT, BP 34 ZI La Loge, 37190 Azay le rideau, tel. 47.45.28.60.

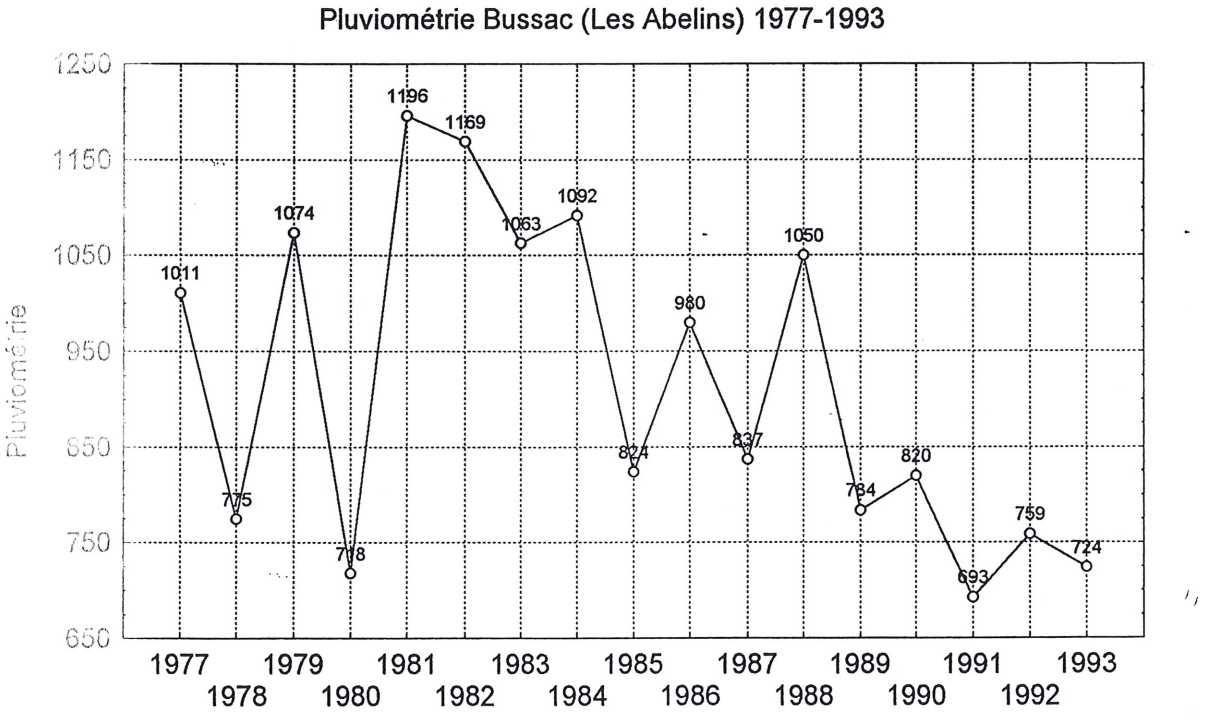


J.L. Pommier

Evolution de la pluviométrie annuelle à Bussac entre 1977 et 1993

Ces relevés de pluviométrie ont été établis par M. Daniaud.

Même s'il s'agit de quantités annuelles, ce qui atténue fortement les variations en fonction du temps, et si ces relevés ne concernent qu'un point de mesure, on peut se poser quelques questions en mettant en parallèle l'intensité de la dernière crue et la courbe présentée.



Un ancien combattant honoré

La section de Saintes de l'Union Nationale des Mutilés, Réformés et Anciens Combattants fait savoir que l'un de ses membres, M. Raymond FAVRE, Rochefollet à Bussac-sur-Charente vient de recevoir la magnifique croix des combattants de moins de 20 ans.

A cette occasion, la section présente ses plus sincères félicitations à ce nouveau récipiendaire, oh combien méritant.

D'autre part, tous les anciens combattants qui pourraient prétendre à cette décoration peuvent contacter le président, M. Sébille Edmond, 5, rue Victor Hugo à Saintes - tél. 46.74.13.11, qui établira leurs dossiers et les remettra aux autorités compétentes. Il leur faut, pour cela, ainsi que pour la carte du combattant, la photocopie de leurs états de service et une fiche individuelle d'état civil.

E.S.

ACCA de Bussac



Le 26 février 1994, l'ACCA de Bussac a organisé un banquet de chasse remarquable.

Aussi, nous souhaitons témoigner notre reconnaissance à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin au bon déroulement de notre très bonne soirée.

Nous voulons, de plus, remercier en particulier le traiteur et son équipe qui, après notre apéritif sangria, ont servi des excellents plats bien chauds. Nous le saluons pour la qualité de son travail, puisque les invités en ont souvent repris une deuxième fois.

Nous félicitons encore l'animation disco qui a permis à chacun de bien s'amuser dans la joie et la bonne humeur.

Nous prions également les gens qui n'ont pas eu la chance de se joindre à nous de bien vouloir nous excuser pour le manque de places disponibles.

En outre, le bureau de chasse remercie le président Marcel Bretaud et son trésorier, Raoul Mongis pour leur vingt ans de service dans notre association bussacaise.

Le Bureau.

SERVICE NATIONAL

Jeunes gens nés en janvier, février, mars 1977, faites-vous recenser à la mairie entre le 1er et le 30 avril 1994.

Munissez-vous du livret de famille.

Ecole

Le challenge sportif

Le vendredi après-midi 11 mars, je suis à l'école tout excité. Mes copains aussi, car dans quelques minutes nous allons faire le challenge avec St-Vaize et Vénérand. Les équipes ont été constituées un jour à l'avance. Il est l'heure : tout le monde est prêt.

Nous commençons par le méli-mélo. Il faut être très malin pour ne pas se faire toucher. Nous gagnons les deux parties. Après nous partons dans la cour de l'école pour un match de hand-ball. On bat les deux autres équipes. Puis nous rejoignons le petit terrain de foot. Le ballon n'est pas dur, heureusement, car ça ferait mal aux pieds. On perd une manche.

Le soir, nous avons un goûter avec des gâteaux et du jus d'orange.

Quelle belle après-midi !

Bastien Tessier



Carnaval

Le 14 mars après-midi, vers trois heures et demie, notre maître installe les déguisements sur les tables. Nous allons nous préparer pour le carnaval.

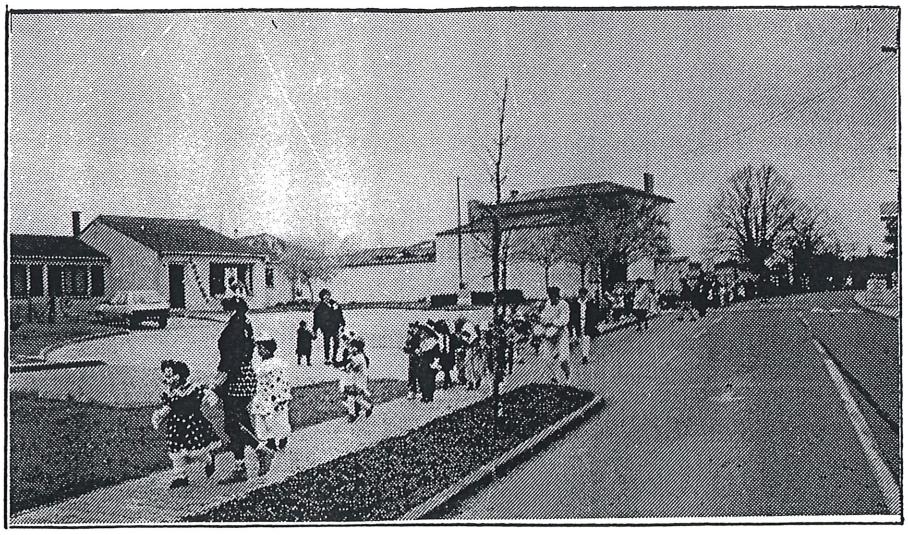
Moi, j'ai le mien, c'est un costume d'Aladin. Certains élèves n'en ont pas.

Nous sortons de la classe. Enfin ça commence !

Nous traversons la route et nous marchons sur le trottoir.

Ensuite nous empruntons la grande route pour revenir à l'école. C'est fini : on prend des bonbons et des gâteaux. A dix-sept heures on se déshabille. Quelle belle soirée !

Julien Gélicus.



Ecole

La prévention routière

Le matin du 15 mars, quand je suis arrivé à l'école, j'ai vu tout le monde regarder deux gendarmes qui préparaient le circuit pour passer notre permis. Nous entrons en classe un petit moment et un homme nous pose des questions sur le code de la route. Après nous sortons. On a fait deux groupe : le premier passa, le deuxième attendit qu'ils finissent. Je faisais partie du deuxième groupe. On nous a demandé de choisir notre vélo et on a pris notre fiche. Je suis parti sur le parcours. Plus tard, j'ai passé une petite épreuve de slalom, je n'ai eu qu'une seule faute. J'ai réussi à avoir mon permis de conduire.
Quelle bonne soirée !



Adrien Gaudin

A la ferme !



Le mardi 29 mars n'était pas un jour de classe comme les autres !

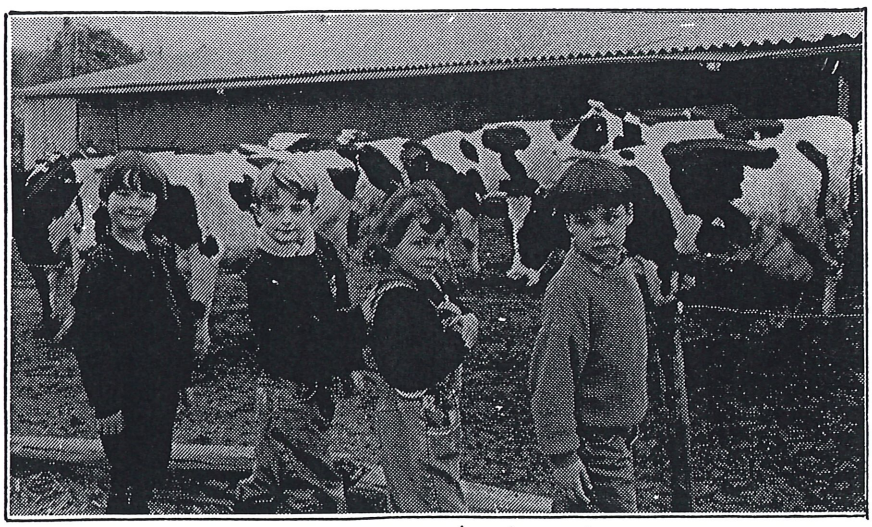
Nos correspondants de Nieul les Saintes venaient nous rendre visite.

Après un goûter de bienvenue, où chaque parent avait confectionné un gâteau, nous sommes allés tous ensemble visiter la ferme des Abelins.

Que de vaches !

Les hôtesses de la ferme, Christel et Sylviane nous ont même proposé du lait.

Les parents et les maîtresses ont eu droit à un apéritif maison. Puis nous avons terminé la journée par un pique-nique dans les champs. De retour à l'école, nous avons goûté et nous nous sommes dit "au revoir" dans une ambiance de joie et de bonheur.



Nous remercions tous nos parents (pour le gâteau), tous nos parents accompagnateurs qui ont été efficaces, ainsi que Christel, Sylviane et M. Daniaud pour leur accueil si chaleureux à la ferme des Abelins.

La classe de G.S. C.P. de Bussac
La classe de G.S. C.P. de Nieul les Saintes
et les maîtresses !

Evénement sportif

Deuxième Enduro des Romains



GREZAC MOTO CLUB
GUY Jean-Philippe
Chez Portier
17100 Vénérand
Tel: 46 91 49 00

Pour la seconde fois, l'Enduro des Romains, épreuve de régularité tout-terrain traversera le **dimanche 24 avril** les communes de Le Douhet, St-Hilaire-de-Villefranche, Vénérand, Fontcouverte et Bussac.

Le départ sera donné du château du Douhet. Le circuit, raccourci cette année (52 km) afin de concentrer les difficultés, devrait rassembler encore plus de concurrents que pour la première édition.

Manche du championnat de ligue du Poitou 1994, cette épreuve verra s'affronter les meilleurs pilotes nationaux sur 4 tours et les moins confirmés sur 2 et 3 tours.

Deux épreuves spéciales chronométrées : une à Fontcouverte (source bleue) et une à Bussac (en face de la mairie) permettront aux spectateurs de voir évoluer toutes les catégories (125 à 500 cc sans oublier les 4 temps) toute la journée.

De l'animation sur notre commune, des moments forts où vous pourrez aider (si besoin est) les pilotes en perdition sur des passages remaniés pour la circonstance.

Des buvettes seront installées sur le circuit.

Venez, en ce dimanche 24 avril, découvrir votre campagne en assistant à ce 2ème enduro des romains, événement entièrement gratuit.

1er départ : 10h30 du Château du Douhet

Toute personne désirant aider à l'organisation de cette manifestation sportive sera la bienvenue.

Pour tous renseignements s'adresser à : Jean-Philippe Guy - Vénérand - tél:: 46.91.49.00

Le 27 mars 1994, à l'occasion de la journée nationale des chemins organisée à l'initiative de CODEVER (Comité de développement des loisirs verts), le moto club de Grézac se propose de nettoyer les chemins empruntés par l'enduro.



Informations locales

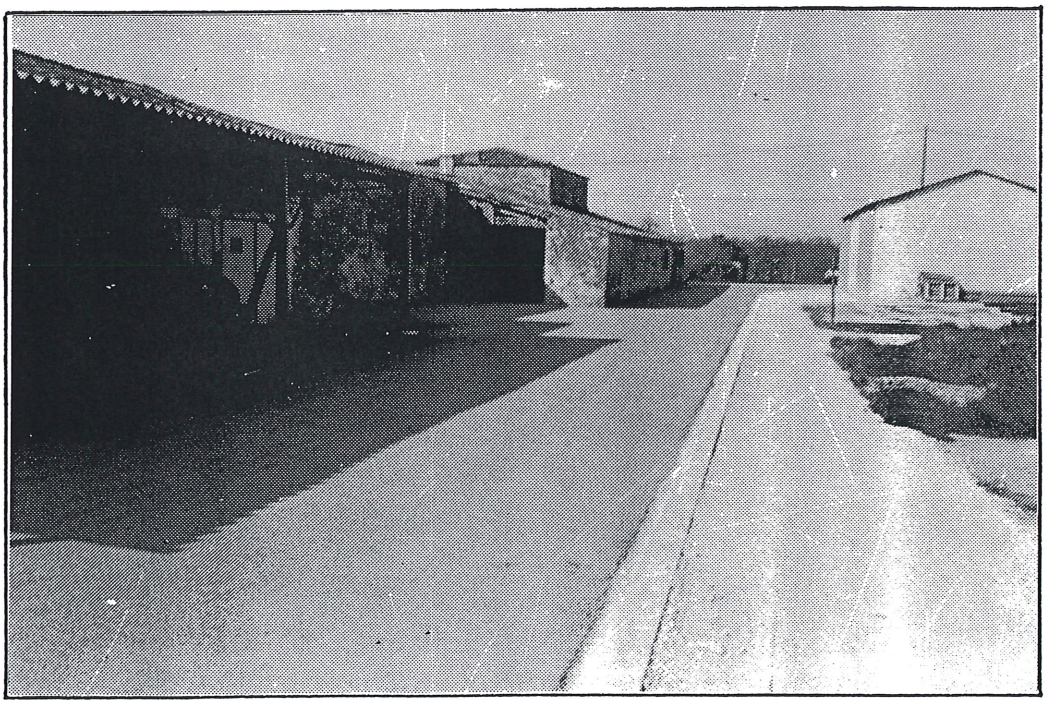


Photos travaux



Passage du Jarry

Photo avant et après. Seule la chaussée a été prise en charge par la commune. Les riverains ont profité de l'occasion pour aménager leurs entrées.

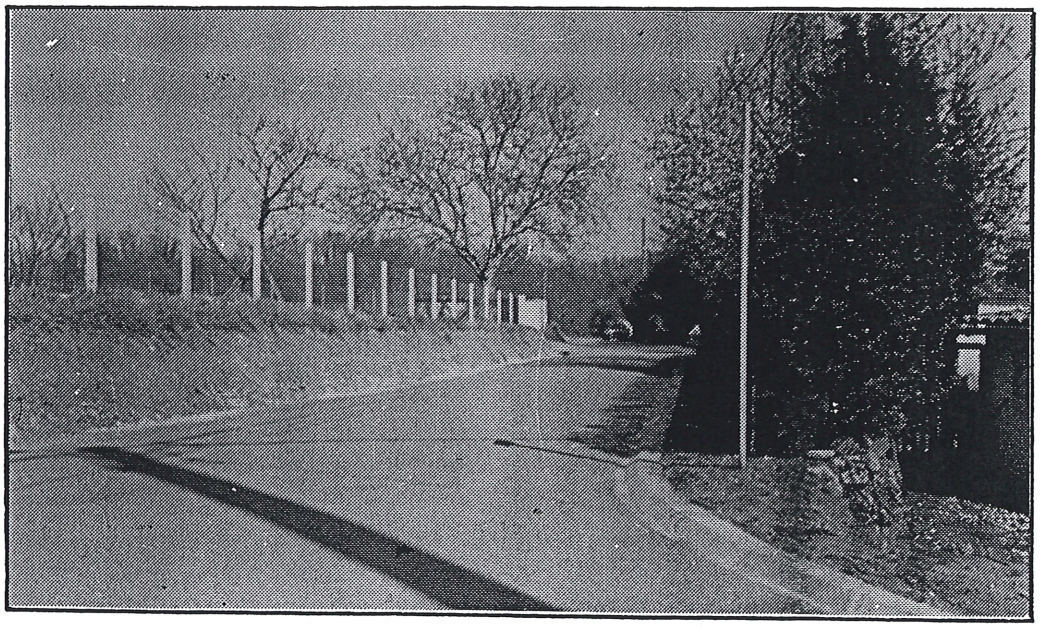


Photos travaux

Chemin des Grandes versennes terminé

Il manque un panneau "voie sans issue" pour éviter aux voitures de se tromper de route.

Ce chemin tout neuf étant maintenant plus attractif que le chemin de Montvollant, beaucoup d'automobilistes indécis se trompent et le considèrent comme la voie principale qu'il n'est pas.



Le travail de tonte a repris très tôt cette année; Grâce au nouveau tracteur tondeuse, monté par Ghislain Péault, l'entretien des pelouses se fait plus facilement.





Nids de poules

L'entretien de la route départementale dépend ... du département. L'entretien des routes communales dépend ... de la commune. Les différents nids de poule dus aux intempéries de cet hiver ont été rapidement , mais provisoirement, comblés par les employés municipaux. Actuellement, et de façon plus durable, ils s'emploient à niveler à l'enrobé ces dégradations. Dans un troisième temps, interviendra une réfection plus complète des chemins ayant souffert des inondations.

Que faire des déchets ?

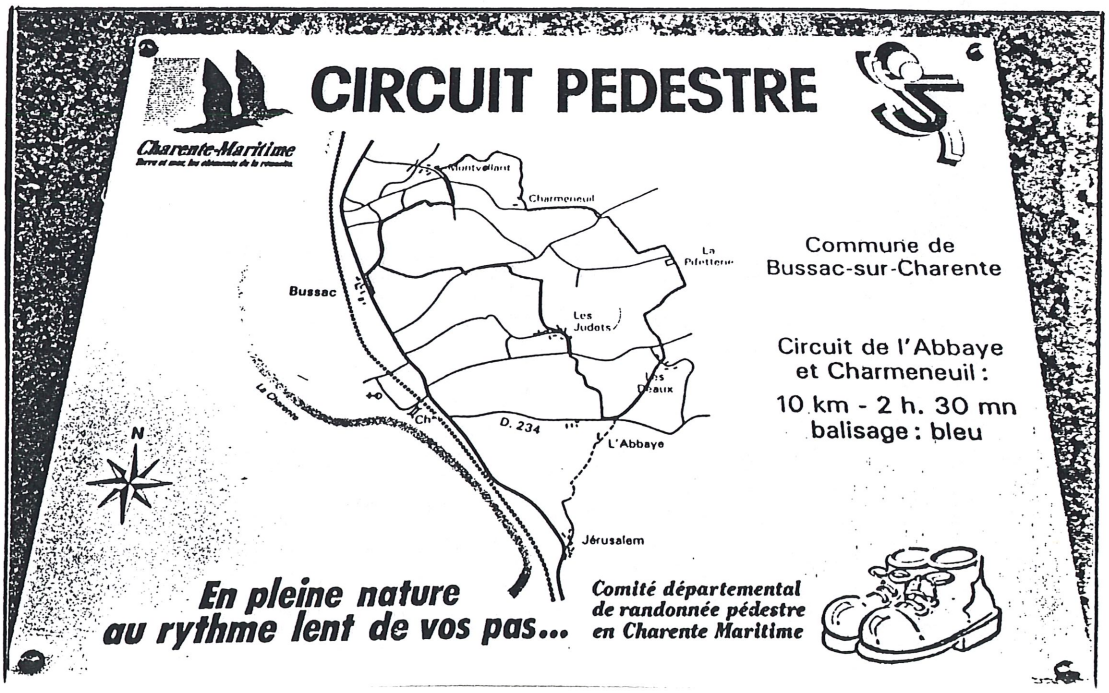
Les déchets ménagers sont collectés une fois par semaine.
Des conteneurs destinés à la récupération du verre sont à la disposition des usagers dans un espace spécialement aménagé place d'Oron.
Gravats et déchets végétaux peuvent être éliminés (gratuitement pour les particuliers) sur le dépôt du Douhet
La déchetterie des Arcivaux reçoit (gratuitement) papiers, ferrailles, plastiques, tissus,...).
Une collecte des encombrants est organisée périodiquement.
...Alors, de grâce, respectons notre environnement.
Pour tous, merci.

Le maire

Au rythme de vos pas

Ce panneau est installé sur la face nord de l'abri bus (ascension fortement déconseillée) place d'Oron.

Pour ceux qui voudront aller plus loin, un topo guide des circuits de petites randonnées balisés en Saintonge romane est disponible dans les librairies et syndicats d'initiative du département ainsi qu'auprès des clubs de randonneurs.



Les noms des hameaux

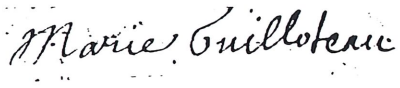
Hameaux: Agglomération de quelques maisons rurales situées à l'écart d'un village et ne formant pas une commune.

Bussac est constitué de hameaux. Rochefollet, les Chobelets, Choisy, la Tournerie, le Paviot, Montvolant, la Grandporte, les Maillaux, les Guilloteaux, le Pontreau, Charmeneuil, les Abelins, les Bacheliers, Grandvillage, Beauchail, les Chagnaud, les Judets, la Piffeterie, la Closnerie, les Roches, les Motillons, la Croix, le Bourg, les Bertaud, Port Berteau, le petit et le grand Jarry, les Deaux, chez Tessier, la Rétorie, la mare de l'Abbaye, l'Espérance, la Favaudière...

Ce sont les plus anciens. D'autres sont apparus plus tard, empruntés aux noms des innombrables parcelles agricoles: les Chaumes, les Plantis de Tallet, les Eperches, Boischardon, les grands et les petits Champs...Ils correspondent à des constructions récentes et leur appellation moins mystérieuse permet moins d'hésitation dans la façon de les orthographier.

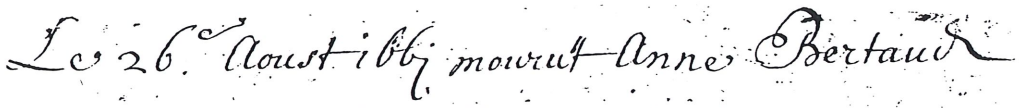
Orthographe des plus anciens noms

Elle est assez floue ! on pourrait considérer que celle du cadastre ou des panneaux de signalisation est la bonne.



❑ **Ecritures ne changeant pas la phonétique.**

Pourquoi écrire "les Bertaud" (sans s) et d'autre part Port Berteau, alors qu'à l'évidence il s'agit du même nom dû à la proximité géographique.



Le 26 aoust 1661 mourut anne Bertaud

On trouve la Clônerie ou la Closnerie. Mais l'évolution est logique sachant que la seconde façon est la plus ancienne.

Les archives supportent toutes les fantaisies: Les Abelins, les Ablins, les Abellain...De la même façon, Montvollant, Monvolan...

❑ **Ecritures changeant la phonétique ou le sens**

Elles sont dûes à une mauvaise transcription du parler: les Motillons, Montillon; le pire étant Charmeneuil qui se transforme parfois en Charmeloeil ou même en Charles Meneuil.



❑ **Les noms propres n'ont pas d'orthographe**

La solution est donnée par le sens du mot lorsqu'il est évident: Montvolant qui, comme son nom l'indique et comme ses habitants le savent est un lieu bien venté.

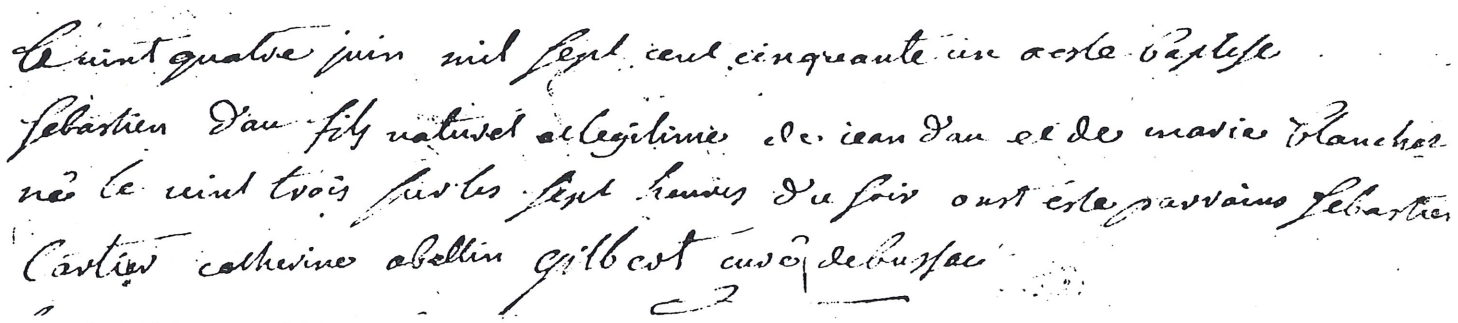
L'orthographe est surtout consacrée par l'usage et ne suit aucune logique. On écrit les Bertaud et Port Berteau, Charmeneuil (qui est le nom le plus ancien, les autres sont certainement fantaisistes), les Motillons (c'est l'appellation la plus récente, elle est fixée par l'usage mais ça ne devrait pas être la bonne).

Informations locales

Origine probable des noms.

- **La plupart étaient des "chez"**

On trouve dans les archives les plus anciennes, chez Chobelet, chez Abelin, chez Bachelier, chez Chagnaud, chez Judet, chez Montillon, chez Bertaud, chez Dau, chez Tessier et il y a effectivement des familles qui habitent Bussac et qui portent ces noms. On en trouve encore certains : Judet, Tessier, Bretaud qui en vieux Saintongeais est la même chose que Bertaud.



Le 24 juin 1751 a été baptisé Sébastien Dau, fils naturel et légitime de Jean Dau et de Marie Blanchard, né le 23 sur les sept heures du soir ont été parrains Sébastien Cartier Catherine Abellin.

Gilbert, curé de Bussac.

- **Noms se terminant par les suffixes -erie et -ière**

La Piffeterie, la Closnerie, la Tournerie, la Rétorie pourraient dater des défrichements du onzième, douzième et treizième siècles et devraient leurs noms à celui de leurs propriétaires, ainsi que la Favaudière, domaine des Favaud.

- **Certains étaient des lieux remarquables pour la commune.**

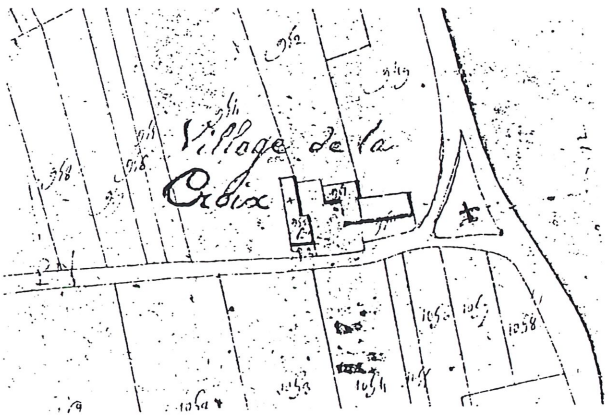
Le Bourg: le vieux centre réunissant château, école, église, ancien cimetière, mairie. Le chemin de fer, en coupant la commune en deux, a causé son déclin.

Port Berteau: un port et un bac très ancien par où transitaient les poteries de la Chapelle des Pots et où s'arrêtaient les gabares de Charente.

La Grandporte: il y avait également un passage sur la Charente et probablement une frontière féodale, "une porte".

Grandvillage: hameau particulièrement important

La Croix: la croix en pierre s'y trouve toujours mais ne partage plus le carrefour comme avant.



La mare de l'Abbaye: il existe toujours une mare, celle de l'ancienne abbaye du Jarry. On entend dire parfois "mare de l'abeille" et je plains ceux qui dans longtemps en chercheront la signification.

- **D'autres noms sont dûs à des particularités du sol ou de la végétation**

Rochefollet: le hameau s'est attribué le nom du ruisseau limite nord de commune. La vallée est encaissée et rocheuse. On y trouve la fontaine de Gratepéché dont je me garderai bien d'interpréter le nom. Un "follet" est au moyen age, un lutin, un farfadet. Y aurait-il des esprits malicieux à Rochefollet?

Beauchail: un chail est un caillou et en particulier un silex dont la présence en ce lieu n'est pas contestable.

Informations locales

Les Roches: La plupart des vieilles maisons du coin y ont puisé leurs pierres de taille et de nombreuses carrières en témoignent sous leur manteau de lierre. ⟶



Le petit et le grand Jarry: anciennes métairies d'importance variable dépendant de l'abbaye du même nom. La jarrie indique un lieu planté de chênes (mot remontant à l'époque gauloise)

L'Escambouille: c'est le ruisseau constituant la frontière sud de la commune. On dit aussi "les cambouilles" c'est à dire "les sources marécageuses"

Tous les nouveaux sites construits font partie de cette catégorie car il s'agit de terres agricoles.

Les Chaumes: terres incultes ou il ne pousse que du chaume.

Les Plantis de tallet: jeune vignoble d'un dénommé Tallet.

Les Eperches: sans doute à l'origine "les perches", soit un lieu boisé où l'on coupait des perches, soit un terrain à vigne, la perche étant une ancienne mesure agraire valant la centième partie de l'arpent. "Une perche de vigne".

Boischardon: bois pauvre où poussent les chardons.

...

- **Enfin, les noms qui gardent leur secret.**

Choisy, le Paviot, les Maillaux, le Pontreau, l'Espérance, Charmeneuil (signification possible: la clairière enchantée, du mot latin charmen et de -euil, espace défriché).

Bibliographie:
A. Dauzat toponymie et anthroponymie française
R. Doussinet le parler savoureux de Saintonge
Archives de Bussac d'où sont extraits les textes manuscrits.

MC Pommier

M' MENAUD Christian
ALIMENTATION GÉNÉRALE
"LES BACHELIERS"
BUSSAC
17100 SAINTES
Tel. 93·55·25
R.C. 78 A 199

Le mot du président

Administrer et gérer

Deux mots dont le sens est très proche et bien souvent employés l'un pour l'autre.

Toutefois on peut les différencier surtout dans leur finalité.

Administrer, dans le cadre du Foyer rural, c'est appliquer les règles que nous nous sommes données.

Il s'agit là essentiellement des statuts et du règlement intérieur.

Gérer, sans que cela soit écrit, comporte une notion de résultat.

Ainsi parlant d'une affaire, selon son résultat on dira qu'il s'agit d'une affaire bien gérée ou mal gérée.

Nous, responsables à titre divers dans l'association, nous trouvons quotidiennement dans la position où nous devons administrer et gérer.

Au cours de ce début d'année nous avons mis en place une comptabilité commune pour toutes les sections ayant pour but de faciliter l'arrêté des comptes globaux de l'association, mais aussi d'y retrouver les valeurs réelles de chaque opération (il s'agit là d'éviter les doubles enregistrements).

Nous avons également organisé la gestion des fonds de manière à retirer quelques intérêts de nos ressources sans handicaper la vie quotidienne.

Il s'agit bien là de gérer au mieux le compte en banque et il en va de l'intérêt de toutes les sections de confier l'argent au trésorier du Foyer rural.

Un contrat d'assurances, couvrant les risques de vol, détérioration, incendie, etc... de tout notre matériel installé dans les locaux, est en cours de signature afin d'éviter la disparition totale de cette valeur dans nos comptes.

Ces trois exemples bien différents montrent le souci des dirigeants de conduire la marche du Foyer Rural en l'administrant et le gérant au mieux des intérêts de toute la communauté.

S'agissant du patrimoine collectif, pourrait-il en être autrement ?

Cela ne serait pas sérieux !

R. Monget

Assemblée générale du Foyer rural

vendredi 17 juin

Info Foyer rural

❑ Concert piano et chants

Nous savons tous, grâce à notre bulletin local, qu'une jeune artiste réside dans notre commune ; ce que nous savons moins, c'est qu'elle poursuit en France des études musicales très poussées.

Le foyer rural, avec la collaboration de la chorale de Bussac et M. Menaud, organisera un concert au profit de Xheni, puisque c'est d'elle qu'il s'agit.

Ce concert vous permettra de faire la connaissance de cette pianiste de talent, le bénéfice de cette soirée lui sera intégralement versé.

Ce concert de piano et de chants aura lieu à l'église de Bussac, le jeudi de l'Ascension : 12 mai 1994 à 18h.

Venez nombreux l'écouter et l'applaudir, et découvrir, si ce n'est déjà fait, la chorale de Bussac.

❑ Inondations

Lors de la crue de la charente, en janvier dernier, les habitants de la résidence des Chaumes n'ont pu utiliser leurs équipements sanitaires (saturation du sol).

Devant ce problème, le foyer rural, à la requête de la municipalité, a mis à leur disposition ses locaux sanitaires (douches et toilettes).

❑ A propos des douches et toilettes

Il est bon de rappeler aux sections utilisatrices, que l'entretien de ces sanitaires est du ressort de tous et que quitter l'endroit en le laissant propre facilite largement la bonne cohabitation des sections.

Le bureau du foyer rural.

Dîner dansant couscous

Section remise en forme

Samedi 5 février

Première manifestation, première organisation pour notre section.
Cette première soirée maintes et maintes fois pensée, repensée, était arrivée.

Les derniers préparatifs effectués, l'angoisse des derniers instants évaporée, nous accueillons plus de 80 personnes vers 21h à la salle.

Monsieur le maire, monsieur le président du foyer rural, accompagnés de leurs épouses, se joignent à nous pour la soirée.

Tout commença autour d'un verre de sangria et se poursuivit tard dans la nuit, car Philippe et René, côté animation, ont su jusqu'à l'aube faire vibrer la salle.
Cette soirée fût très conviviale et pleine de bonne humeur.

Souhaitons pour notre rendez-vous de l'année prochaine accueillir encore plus de personnes.

Le bureau.

Foyer rural

Gymnastique volontaire

❑ Assemblée générale départementale

L'assemblée générale départementale s'est tenue le samedi 5 février 1994 à Jarnac-Champagne, en présence de M. Lapostolle, président du comité départemental olympique et sportif, M. Kehailia, inspecteur jeunesse et sports, Mme Ouvrard, présidente du comité régional Poitou-Charentes de gymnastique volontaire.

On a répertorié 4037 licenciés à la fin de 1993, animés par une centaine de cadres fédéraux diplômés, animateurs ou instructeurs dans 97 communes réparties sur l'ensemble du département. Les comptes rendus moral et financier laissent apparaître une bonne forme de l'association qui se voit étoffée de membres ayant exprimé la volonté de s'investir dans certaines responsabilités.

Il fut particulièrement souligné l'action de Mme Claudine Weymeerch, présidente sortante, qui participa à la création du comité départemental de gymnastique volontaire en 1975, qui préside le CODEP depuis 1986, et s'est toujours investie pour que la gymnastique volontaire soit reconnue. Ceci auprès des partenaires institutionnels, du mouvement sportif, de la jeunesse et des sports et du conseil général.

Le sport "santé" se porte bien dans le département et la nouvelle présidente, Mme Brigitte Radiguet, aura à coeur, soutenue par l'ensemble des élus, de préserver loisirs et mouvements dans la voie du "progrès". Ainsi, un maximum de pratiquants pourront vivre leur activité gymnastique volontaire dans d'excellentes conditions.

❑ Quelques réflexions de nos licenciées :

La gymnastique volontaire m'a permis de supporter l'isolement des nouveaux arrivants, de faire des connaissances, elle m'a aidée moralement et m'a permis de garder la forme physique ; le tout dans une très bonne ambiance.

Annick.

Un grand bravo à Janine et à Véronique pour leur patience et leur compétence. Les deux heures de gym. volontaire sont, pour moi, toujours attendues avec beaucoup de plaisir et d'impatience. Quelle détente physique et morale ! Il n'y a ni jalousie, ni rivalité. Nous nous sentons en famille ; tout est toujours fait dans la bonne humeur, tout le monde est à l'écoute et entendu. Encore merci !

Guylène.

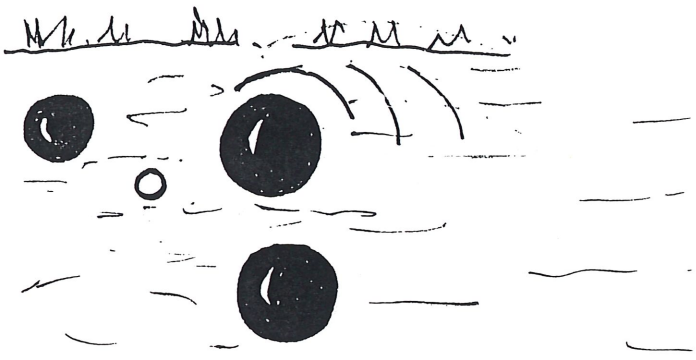
Vous qui avez besoin de vous distraire,
N'hésitez pas à venir rejoindre notre groupe de gym.volontaire
Où les plus fidèles adeptes de la forme s'affairent
Sur les conseils de Janine et Véronique
A exécuter des mouvements physiques,
Afin de renforcer "abdos" et lombaires
Lors de nos séances bi-hebdomadaires.

Nicole.

❑ Sortie marche, pique-nique

La section organise le **dimanche 15 mai 94** la sortie : **marche, pique-nique.**

Section Boules



❑ Les licenciés de la section

Au 15 mars, l'effectif des licenciés de la section Pétanque de la boule bussacaise est le suivant :

20 seniors masculins
6 seniors féminins
6 juniors masculins
4 cadets masculins
3 minimes masculins
1 minime féminin

soit au total de 40 éléments à jour de leur cotisation.

Il est à noter : que 4 nouveaux joueurs sont inscrits cette année en provenance de notre commune voisine de St-Vaize, et que les licences des catégories juniors, cadets et minimes, sont réglées par les soins du club, donc gratuites pour les joueurs de ces catégories.

❑ Ecole de pétanque

Elle sera reconduite cette année après les vacances scolaires de Pâques (à compter du 8 avril) le dimanche matin (de 10h à 12h) encadrement assuré par les membres du bureau de la boule.

Participation aux concours extérieurs : Elle semble relativement importante en ce début de saison et les résultats ne peuvent que s'améliorer avec la présence du soleil lors des manifestations, (les scores obtenus par les 3 équipes triplettes lors du 1er qualificatif au stade Y. Chevalier à Saintes le 13 mars, furent aussi décourageants que les conditions météo ce jour-là.

❑ Travaux au local et terrain de boules

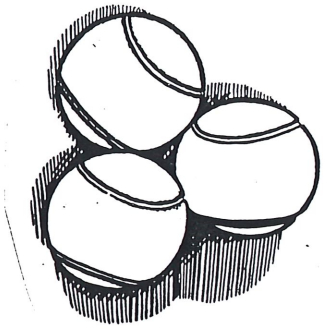
Une terrasse avec pavés autobloquants, ainsi qu'une partie couverte (pour éviter la pénétration d'eau de pluie dans le local) sont prévues côté porte d'entrée de ce bâtiment. Un croquis coté sera soumis à l'approbation de la municipalité ainsi qu'un devis descriptif des fournitures nécessaires. Les travaux pourront être réalisés pour la plus grande partie, par les membres de la section, en souhaitant qu'ils soient terminés pour le 29 mai, date du concours départemental tête à tête, qui aura lieu sur le terrain de Bussac-sur-Charente.

❑ Examen d'arbitres "pétanque"

Deux licenciés de la boule bussacaise se sont présentés à cet examen au mois de février dernier. Après épreuves audio-visuelles, écrites, utilisation de matériel de contrôle et rapport d'incident, Audrey Maillet et Noël Groussard sont désormais titulaires du diplôme d'arbitre, après avoir subi avec succès ces épreuves. Bravo aux deux candidats et à bientôt sur les terrains de boules en cas de litiges.

Le secrétaire, Joseph Castillon

Tennis info



❑ **Championnat régional 35-45 ans, deuxième division masculine**

Résultats

Bussac FR bat Aytré Tennis club 3 à 2
Les Gonds bat Bussac FR 3 à 2
USSCC bat Bussac FR 5 à 0
Dolus bat Bussac FR 5 à 0
Bussac FR bat St Sulpice de Royan (forfait).

❑ **Championnat de printemps**

Le Championnat départemental printemps 94 va débuter prochainement.

Nous recevrons, le 10 avril, l'équipe de Gémozac, le 17 avril celle de Puyravault.

Le 8 mai sont serons reçus par l'équipe de La Jarne, le 15 mai par Rouffiac et le 29 mai par l'équipe de la Raquette Cayenne.

❑ **Tournoi interne**

Ouvert à tous, il est prévu du 13 au 26 juin

Jumelage

Composition du bureau

Présidente :	Nicole Rivasseau
Vice-président :	Jean-Marc Allinand
Secrétaire :	Nicole Labbé
Secrétaire adjt :	Michel Brethes
Trésorière :	Marie-Jo Chapuis
Trésorière-adjte :	Jocelyne Lajoie